

## SEANCE DU 26 JUIN 2015

Le vingt six juin deux mille quinze, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr BELLON Vincent, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, Mr ARTY Tony, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, Mr DUFOURCQ Jérôme,

Excusés : Mr PEROTIN Christophe- Mr IMATTE Xavier-Mr DEGERT Sébastien

### URBANISME

Intervention de Mr BATS Yves, Maire de Hinx et Vice-Président de la Communauté de Communes chargé de l'urbanisme.

Informations sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

C'est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le PLUI doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé avec l'implication de chaque commune du canton. Le coût de ce document au niveau communautaire serait de l'ordre de 300 000€ (étude, assistance et mi-temps administratif). Ce projet serait subventionné à hauteur de 30 %. Au niveau communal, la dépense serait de l'ordre de 16.49 € par habitant soit la somme de 3400 € par an et ce pendant 5 ans. La compétence PLUI sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Communauté de Communes du 8 Juillet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de s'inscrire dans la démarche.

### CANTINE

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 12 juin, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics ainsi que toutes les pièces afférentes pour l'opération EXTENSION ET RENOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE avec les entreprises suivantes :

Lot n° 1	VRD	Ent BAUTIAA	27 776.62 € HT
Lot n° 2	Gros oeuvre demolition	SAS BERNADET	38 471.82 € HT
Lot n° 3	Charpente couverture escalier	MASSY ET FILS	22 847.39 € HT
Lot n° 4	Menuiseries extérieures	MIROITERIE DU GAVE	24 149.00 € HT
Lot n° 5	Menuiseries intérieures	SOGEME	9 849.04 € HT
Lot n° 6	Plâtrerie Isolation	AQUITAINE PLATRERIE LESCA	18 503.40 € HT
Lot n° 7	Carrelage Faïence	SAS JOEL LESCA ET FILS	17 043.79 € HT
Lot n° 8	Peinture sol souple	SARL PENE Francis	13 107.57 € HT
Lot n° 9	Electricité	ALLEZ ET COMPAGNIE	16 578.27 € HT
Lot n° 10	Chauffage Ventilation Plomberie sanitaire	SARL IRRIGOYEN DAUGA	28 154.57 € HT
Lot n° 11	Equipement cuisine	SARL SFEI SARRAT	33 546.24 € HT

### CONVENTION SATESE

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler auprès du Conseil Général la convention relative à la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif. Elle concerne l'assistance pour la mise en œuvre du diagnostic et du suivi régulier des ouvrages d'assainissement collectif, la validation et l'exploitation des résultats afin

d'assurer sur le long terme une bonne performance des ouvrages. Cette convention entrera en vigueur à la date de sa signature et ce pour une durée de 6 ans renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Accord est donné par le Conseil Municipal pour signer ladite convention.

### **SUBVENTION**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de subvention par 2 jeunes étudiants ayant participé avec le collège de Montfort à un voyage scolaire à PARIS du 13 au 18 avril 2015. Il s'agit de Cillian LAFORI et de Julien LANUQUE. Accord est donné par le Conseil Municipal pour verser la somme de 50 € à leurs parents.

### **PROROGATION AGENDA ACCESSIBILITE**

Considérant le coût financier de l'ensemble des travaux à réaliser pour que notre commune soit aux normes au niveau accessibilité pour les établissements recevant du public suivants : mairie, école cantine, salle des fêtes, hall des sports et église, Mr le Maire propose au Conseil Municipal de demander à Madame le Préfet une prorogation des délais de dépôt relatif aux agendas d'accessibilité.

### **FORET**

Un RDV sera pris avec Mr LAGREDE de l'ONF pour l'attribution des lots de bois aux particuliers.

### **INFORMATION**

Les travaux de marquage prévus dans le hall des sports seront réalisés le 15 juillet.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.